

ARRETE N° 09/297

**NOMINATION d'un SOUS-REGISSEUR TITULAIRE et de 2 SOUS- REGISSEURS SUPPLEANTS pour la SOUS- REGIE de RECETTES pour l'ENCAISSEMENT des PRODUITS LIES aux ACTIVITES de LOISIRS et aux ACTIVITES LIEES au SERVICE MUNICIPAL des SPORTS**

Le Maire de la Commune de JUVIGNAC,

Vu l'arrêté municipal n° 08/269 du 22 septembre 2008 portant création d'une sous-régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités de loisirs et à celles liées au service municipale des sports

Vu l'arrêté municipal n° 08/271 du 22 septembre 2008 portant nomination d'un sous régisseur titulaire et de 3 régisseurs suppléants pour la sous-régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités de loisirs et aux activités liées au service municipal des sports

Vu l'avis conforme du régisseur titulaire de la régie générale de recettes en date du *26 septembre 2008*

Vu l'avis conforme des régisseurs suppléants de la régie générale de recettes en date du *26 septembre 2008*

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du *11 décembre 2009*

ARRETE

**Article 1**

L'arrêté municipal n°08/271 du 22 septembre 2008 est annulé.

**Article 2**

Mme Alexia MOULS, domiciliée à Juvignac est nommée sous-régisseur de le régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités de loisirs et à celles liées au service municipale des sports

**Article 3**

En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Mme Alexia MOULS sera remplacée par

- M. Laurent BUORD domicilié à Gigean
- M. Willy MINEC domicilié à St Geniès des Mourgues

**Article 4**

Le sous-régisseur ne doit pas encaisser de recettes autres que celles énumérées dans l'acte constitutif de la sous-régie, sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues dans l'acte de création de cette dernière.

**Article 5**

Le sous-régisseur et le sous-régisseur suppléant sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031 ABM du 21 avril 2006.

Fait à Juvignac, le 16 décembre 2009

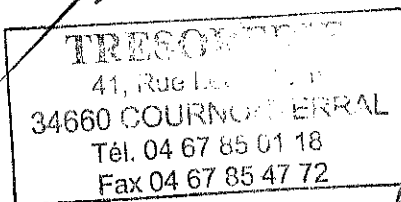


Le Maire

Danièle ANTOINE SANTONJA

15 DEC. 2009  
Bureau

**Le Comptable assignataire**  
P. BREMOND



**Le Régisseur**  
Sophie SCHMITT

**Les Mandataires suppléants**  
Nelly ARNAU  
Nathalie MATTINA  
Caroline NAHME

**Le Sous Régisseur**  
Alexia MOULS

**Les Sous Régisseurs suppléants**  
L. BUORD  
W. MINEC

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 23/12/2009  
Et publication  
Le 23/12/2009